

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1579**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable d'une unité d'exploitation, option transport et logistique

Nouvel intitulé : Responsable de production transport logistique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe AFT- IFTIM Formation continue (AIFC)	Directeur des Ecoles, Directeur AFT-IFTIM

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

311p Gestion des flux et des stocks de marchandises

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable d'une unité d'exploitation du transport et de la logistique exerce les activités suivantes : - Suivi et garantie des engagements commerciaux et de la faisabilité technique des dossiers

- Construction d'une ou plusieurs offres de service transport et mise en œuvre du plan d'action commerciale.
- Management du personnel de l'unité d'exploitation transport dans le respect de la réglementation sociale.
- Gestion économique et financière du centre de profit (filiale d'un groupe ou entreprise indépendante).

Capacités attestées : - Maîtrise des techniques et pratiques technico-commerciales liées à la production de service transport logistique

- Connaissance et maîtrise des techniques de conduite et de mise en œuvre d'un plan d'action commerciale dans le cadre d'une réponse à un appel d'offre

- Connaissance des techniques de direction, de contrôle et d'animation de la force de vente de son unité d'exploitation
- Connaître la législation sociale et les procédures de qualité afin de pouvoir cerner la politique sociale d'une entreprise
- Maîtrise des techniques de dynamisation et d'animation d'une structure/ du personnel
- Connaissance et maîtrise des techniques d'élaboration d'un budget prévisionnel
- Connaissance des techniques de gestion d'une activité à partir d'un tableau défini par sa hiérarchie

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Transports terrestres, maritimes et aériens ; - Transit et douane.

Types d'emplois accessibles : - Directeur d'agence ou de filiale,
- directeur de PME transport.

Codes des fiches ROME les plus proches :

N4201 : Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises

N3201 : Exploitation des opérations portuaires et du transport maritime

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- La certification comprend 4 composantes : - 4 épreuves de fin de module (EFM)
- Epreuve de pratique professionnelle (gestion de l'activité)
 - Epreuve de spécialisation (terrestre ou maritime ou aérien)
 - Mémoire de fin d'études avec soutenance

Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Directeur des Ecoles, Professeur d'Université, Professionnels en activité.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		Directeur des Ecoles, Professeur d'Université, Professionnels en activité.
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 février 2001 publié au Journal Officiel du 15 février 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 22 mai 1992 publié au Journal Officiel du 4 juin 1992 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Diplôme de fin d'étude de préparation à la direction du transport routier' par 'l'Ecole de préparation à la direction du transport routier (AFT EDTR)'.
Arrêté du 10 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Assistant de direction du transport routier'.

Arrêté du 8 février 2001 publié au Journal Officiel du 15 février 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Responsable d'une Unité d'Exploitation, option Transport et Logistique'.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

70 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

<http://www.aft-iftim.com>

Lieu(x) de certification :

GROUPE AFT-IFTIM 46, avenue de Villiers - 75847 Paris Cedex 17

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Anciens intitulés de la certification : - Diplôme de fin d'étude de préparation à la direction du transport routier (Arrêté du 22 mai 1992 publié au Journal Officiel du 4 juin 1992).

- Assistant de direction du transport routier (Arrêté du 10 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997).

Certification suivante : Responsable de production transport logistique